

Publié le 29 avril 2020 à 18h48

## Déconfinement : les maires face à l'enjeu de la première étape



Thierry Simelière, maire de Saint-Quay-Portrieux, travaille depuis plusieurs jours à la sortie du confinement. Avec l'objectif de montrer que la commune peut accueillir les estivants.

*(Le Télégramme/Julien Molla)*

**Comme tous les maires, Thibaut Guignard, à Plœuc-L'Hermitage, et Thierry Simelière, à Saint-Quay-Portrieux, préparent le déconfinement du 11 mai. Sans précipitation pour le premier. Avec l'objectif d'être au rendez-vous de la saison estivale pour le second.**

D'ici au 11 mai, les quelque 35 000 maires de France seront en première ligne afin de mettre en place les mesures nécessaires au déconfinement. **"C'est l'essence même de notre mandat"**, assure Thibaut Guignard, le premier édile de Plœuc-L'Hermitage. Qui comme ses collègues doit, pour l'instant, faire avec les grandes lignes fixées par le Premier ministre. En attendant les détails opérationnels.

### Faire vite et bien

C'est le cas, notamment, concernant le retour des enfants à l'école. **"L'inspection académique n'a pas encore donné de consignes"**, note Thibaut Guignard. **"De mon côté, j'attends les directives de l'association des maires des Côtes-d'Armor qui se réunit lundi 4 mai"**. Le maire a donc fait le choix de ne pas **"travailler le dossier de la reprise de l'école sans directives claires"**.

**"Je comprends l'impatience des parents d'élèves. Mais nous sommes dans une situation inédite et il faut laisser du temps"**, défend-il. **"Dès que les maires auront les consignes, ils feront les choses vite et bien. Comme ils ont l'habitude de le faire"**.



Arrêté le 17 mars, le chantier de la nouvelle école des Lutins, à Plœuc-L'Hermitage, a repris mi-avril. (DR)

## Le 11 mai, une première étape

Thierry Simelière, maire de Saint-Quay-Portrieux, a préféré prendre les devants. "**Nous avons rencontré la direction de l'école la semaine dernière pour parler de la réouverture**", explique-t-il. Et s'il reconnaît qu'il y a, à l'heure actuelle, "**plus de questions que de réponses**", le maire assure que tout sera mis en œuvre pour rouvrir l'école dans les délais fixés par l'État.

Pour le premier édile de la station balnéaire, l'échéance du 11 mai, avec la réouverture des écoles ou des commerces, n'est qu'une première étape. Celle qui doit permettre à la commune de montrer qu'elle est prête à accueillir les estivants.



L'année dernière, les recettes pour Saint-Quay-Portrieux issues du casino s'élevaient à 1,2 M€. Une perte financière si le confinement se prolonge durant la saison estivale. (Le Télégramme/Julien Molla)

## L'enjeu des commerces de bouche

"Je suis persuadé que les vacanciers vont venir dans les communes les mieux organisées **sanitairement**", juge Thierry Simelière. Qui ne veut surtout pas manquer la deuxième étape du déconfinement, prévue début juin. "**C'est très important pour l'avenir des bars et restaurants de la commune**".

Un avenir qui inquiète également Thibaut Guignard. "**Nous n'avons pas d'enjeu, à Plœuc-L'Hermitage, concernant la période estivale. Mais si nos commerces de bouche venaient à fermer, ça serait catastrophique**", reconnaît-il. "**Il faut absolument les aider mais cela passe par une aide sonnante et trébuchante de l'État**". Car même en première ligne, les maires ne peuvent pas tout faire.